

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Freez-Kontr'l 50 (4188-17)

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée : Fluides de transfert de chaleur
Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Nu-Calgon
2611 Schuetz Rd
St Louis, MO 63043
T 314-469-7000 / 800-554-5499

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-424-9300 (Chemtrec)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau.
Premiers soins après ingestion : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Faire boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une légère irritation.

Freez-Kontr'I 50 (4188-17)

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : AFFF. Brouillard d'eau. Eau pulvérisée. Les petits feux: Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, qui risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute ignition. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Assurer une ventilation appropriée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Freez-Kontr'I 50 (4188-17)

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Éviter les éclaboussures. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Empêcher toute fuite ou déversement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Une bonne pratique de l'hygiène industrielle consiste à minimiser le contact avec la peau. Utilisez des gants en caoutchouc. PVC

Protection oculaire:

En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection.

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Respirateur anti-vapeurs organiques agréé.

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 9,8 - 10,3
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: -50 - 5 °C
Point d'ébullition	: >= 100 °C
Point d'éclair	: 123,9 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: < 0,1 mm Hg @ 20 °C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 371 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

Freez-Kontr'I 50 (4188-17)

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂). La décomposition thermique génère : de l'alcool. Acides organiques. Aldéhydes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Voies d'exposition possibles	: Inhalation.
Symptômes/effets après inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.

12.2. Persistance et dégradabilité

Freez-Kontr'I 50 (4188-17)	
Persistance et dégradabilité	intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Freez-Kontr'I 50 (4188-17)	
Potentiel de bioaccumulation	Ne bioaccumule significative.

Freez-Kontr'l 50 (4188-17)

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

12.4. Mobilité dans le sol

Freez-Kontr'l 50 (4188-17)	
Ecologie - sol	Dissolves in water. If products enter soil, will be highly mobile and may contaminate ground water.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé.

Transport maritime

Non réglementé.

Transport aérien

Non réglementé.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Directives nationales

Freez-Kontr'l 50 (4188-17)	
Tous les composants sont répertoriés dans la Liste canadienne des substances domestiques (DSL).	

RUBRIQUE 16: Autres informations

Canada HPR

Sources des données : ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations : Aucun(e).

Abréviations et acronymes:

	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	TWA: Poids moyen

Freez-Kontr'I 50 (4188-17)

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

SDS Prepared by:

The Redstone Group
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, Ohio, USA 43016
614.923.7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit